

 <p>PRÉFET DE L'ESSONNE Liberté Égalité Fraternité</p>	<p style="text-align: center;">Compte rendu de la CDPENAF Du 6 décembre 2024</p>	<p style="text-align: center;">Direction départementale des territoires Évry-Courcouronnes, le 27/12/2024</p>
---	---	---

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers de l'Essonne, convoquée le 6 novembre 2024, s'est réunie le 6 décembre 2024, sous la présidence de Mme Marine de TALHOUËT, adjointe à la directrice départementale des territoires de l'Essonne, représentant la préfète de département puis de M. Roland RODDE, chef du service d'Économie Agricole et Forêt.

1) Membres de la commission

- Mme Marine de TALHOUËT, adjointe à la directrice départementale des territoires de l'Essonne puis M. Roland RODDE, chef du service d'Économie Agricole et Forêt, représentants la Préfète de l'Essonne ;
- M. Henri VACHER, représentant la Direction départementale des territoires ;
- M. Denis MAZODIER, représentant de l'Association agréée de protection de l'environnement Essonne Nature Environnement ;
- M. Xavier GUIOMAR, maire de Chalo-Saint-Mars, représentant les maires ;
- M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, représentant les EPCI ;
- Mme Julie OZENNE représentant le coprésident du réseau AMAP Île-de-France
- M. Charles de BELLAIGUE, représentant la fédération interdépartementale des chasseurs en IdF ;
- M. Sébastien PLATEL, représentant les Jeunes Agriculteurs ;
- M. Patrick LEBLANC représentant des propriétaires agricoles ;
- M. Pierre MARCILLE, représentant le Président de la chambre d'agriculture de la région Île-de-France.

Pouvoirs :

- M. Denis MAZODIER, représentant la Direction départementale des territoires dispose du pouvoir de Mme Odile CLOUT représentante de l'association NaturEssonne et de M. Guy CROSNIER, représentant le conseil départemental ;
- M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, représentant les EPCI dispose du pouvoir de Mme BOUSSAINGAULT-PEIGNE, représentant la Chambre départementale des Notaires de l'Essonne et de Mme Danielle ALBERT représentant les propriétaires forestiers.

2) Invités à titre d'experts

- M. David HERMAN de la chambre d'agriculture de région Île-de-France ;
- M. Clément DEPOID, Mme Karine JANOWICZ, M. João DUARTE DA-SILVA, Mme Estelle KUHN, Mme Chiara NOTARANGELO, Mme Marie-France NODIN, M. Olivier DEKEISTER et Mme Yolaine DELEAZ de la Direction départementale des territoires de l'Essonne.
- Mme Marguerite de TOURNADRE représentant la DRIAAF Ile-de-France.

3) Quorum et ordre du jour

Mme Marine de TALHOUËT constate que le quorum du nombre de votants est atteint et ouvre la réunion de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers.

L'ordre du jour compte les points suivants :

- a) DP 091 159 24 10026 à CHEVANNES ;
- b) PA 091 041 24 10002 à AVRAINVILLE ;
- c) PC 091 292 24 10002 à GUIBEVILLE ;
- d) Modification du PLU de Bures/Yvettes ;
- e) Révision PLU de Villejust ;
- f) Révision du PLU de Saint-Germain-lès-Arpajon ;
- g) Étude préalable aux compensations agricoles collectives pour le projet SEREAS à Angerville ;
- h) Suivi des compensations agricoles collectives pour le projet de Corbeville - EPAPS
- i) Suivi des compensations agricoles collectives pour le projet du Datacenter Digital Realty des Ulis de la CA Paris Saclay.

4) Ont présenté leur projet devant la commission :

- PLU de Villejust : Monsieur Igor TRICKOVSKI, Maire de Villejust - Mme Emmanuelle CAPELLA, urbanisme Villejust – Monsieur Jean-Baptiste AUSTRUY, Bureau d'études Espace Ville ;
- PLU de Saint-Germain-lès-Arpajon : Monsieur le Maire, Norbert SANTIN - Monsieur Jean-Baptiste AUSTRUY, Bureau d'études Espace Ville ;
- Étude préalable aux CAC pour le projet SEREAS : Madame Sophie STRABA, Ingénieure Conseil, Spécialité Agronomie / Environnement TAUW France SAS – Monsieur Stéphane de WITTELEIR, Directeur des Projets Immobiliers SAREAS
- Suivi des CAC de l'EPAPS : Madame Emeline BARDOU LAPAIX - Cheffe de projets biodiversité ;
- Suivi des CAC de la CAPS : Madame Chiara NOTARANGELO de la DDT.

Évry-Courcouronnes, le

La présidente de la CDPENAF,



Mme Marine de TALHOUËT